



CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : secretariat@cfecgc-orange.org

Réf. : SC/PS/CL 2020 03 11 COVID 19 - 087

Orange SA
78 rue Olivier de Serres
75015 PARIS

A l'attention de
Madame Valérie LE BOULANGER
Directrice des Ressources Humaines Groupe

Paris, le 11 mars 2020

Objet : Coronavirus : alerte de la CFE-CGC Orange quant aux mesures d'hygiène dans les cantines

Madame la Directrice,

Dans la continuité de notre courrier sur les mesures à prendre contre le Coronavirus, **la CFE-CGC Orange vous alerte sur la nécessité de prendre des mesures drastiques dans toutes les cantines** et le cas échéant **de procéder à leur fermeture partielle ou totale** afin d'éviter la propagation du virus. Les conditions d'hygiène lors de la prise des repas ne garantissent pas toujours un environnement sain et rassurant.

Nous sommes stupéfaits de la pauvreté, voire de l'indigence des recommandations du **Comité Technique National de la Restauration (CTNR)** composé de membres de la Direction et des organisations syndicales (hormis la CFE-CGC Orange qui en est exclue).

La société Elios, acteur majeur de la restauration collective, a pourtant émis des recommandations (en PJ) que nous vous invitons à suivre !

A date nous constatons dans de nombreux restaurants gérés par le Pole Restauration de la DRH, l'absence d'un ou plusieurs éléments suivants garantissant une sécurité suffisant pendant les prises de repas au quotidien :

- pas de contrôle de l'obligation de se laver les mains au gel hydro-alcoolique en entrant dans la cantine.
- pas de contrôle des files d'attente alors que l'espace doit être d'un mètre entre les convives
- pas de service individuel du pain et des couverts assuré par le personnel de restauration en bout de caisse effectué avec des gants pour éviter de contaminer les convives ;
- pas de dressage (pourtant OBLIGATOIRE) individuel à l'assiette des produits aujourd'hui en libre-service comme les crudités, les légumes, le fromage, les fruits... **il est impératif de fermer les buffets en libre-service.**

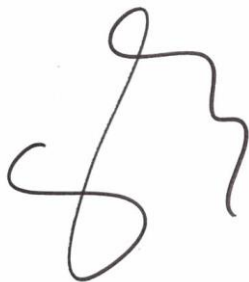
- tickets de caisse déposés sur les plateaux par la personne en caisse sans qu'elle soit munie de gants ;
- pas de consigne pour privilégier le paiement par badge ou le paiement en CB pour limiter la manipulation du cash ;
- pas de mise à disposition en précommande de paniers repas, ce qui rassurerait les convives ;
- pas de suppression des tables à condiments, touchés par tout le monde ;
- pas de suppression des salières et poivrières ou sachets poivre/sel, touchés par tout le monde ;
- pas de suppression des carafes d'eau qui sont manipulées par plusieurs personnes, alors qu'il suffirait que les salariés prennent leur verre individuel pour le remplir d'eau à la fontaine ou remplissent une bouteille personnelle.

De plus, la CFE-CGC Orange constate que les plages horaires n'ont pas été décalées pour l'heure du déjeuner (pas d'élargissement de la plage horaire pour moins de promiscuité en salle) afin d'éviter un engorgement aux heures de pointe et éviter les situations de trop forte proximité.

Les distances de sécurité recommandées par l'Etat Français d'un mètre entre les personnes ne sont pas non plus respectées pour se restaurer assis. De plus, les salles à manger ne disposent pas d'un espacement des places assises garantissant un espace d'un mètre entre les convives, surtout quand ils sont côte à côte et en vis-à-vis. Et qu'en est-il du nettoyage des places après le départ de chaque convive ?

Nous vous enjoignons instamment de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger et garantir la santé de nos salariés et vous assurer que les espaces de restauration collective ne deviennent pas un vecteur supplémentaire de propagation du virus.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions de recevoir, Madame la Directrice, l'assurance de nos salutations distinguées.



Sébastien Crozier
Président de la CFE-CGC Orange



Patrice Seurin
Délégué Syndical Central CFE-CGC Orange

Copie(s) :

Monsieur Eric BOUSQUET, DRHG / DRSG

Monsieur Benoit DE SAINT AUBIN, DRHG / D2S

Docteur Marie-Pierre PIRLOT, Médecin Coordonnateur